



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 19 septembre 2023, 19h

À tous les intéressés de la Municipalité des Cèdres :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le mardi, 19 septembre 2023 à 19h à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 septembre 2023

2. Ressources humaines

2.1 Fin d'emploi de l'employé no 51 (166)

Période de questions uniquement sur les points de l'ordre du jour

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ ce 17^e jour du mois de septembre 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir dûment publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le 17 septembre 2023 à 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois de septembre 2023.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Directeur général et greffier-trésorier